

POSTULAT

Auteur Margaux DUBUIS, AdG/LA, Jeremy SAVIOZ, Les Verts, Jerome BEFFA, CSPO et Gervaise MARQUIS, PLR

Objet Recycler les briques à boissons.

Date 18/06/2020

Numéro 2020.06.205

Selon le site www.getraenkekarton.ch / <https://www.briquesaboisson.ch>, les briques à boissons représentent le troisième emballage le plus utilisé sur le marché suisse, qui représente 20'000 tonnes de déchets par année dans notre pays. En Valais comme dans la plupart des cantons, celles-ci ne sont cependant pas recyclées mais seulement valorisées thermiquement (incinération des sacs taxés). Certes, le fait que les briques à boisson contiennent trois composants (carton, plastique polyéthylène et aluminium) complexifie les processus de recyclage. Néanmoins, la technologie pour la séparation des trois couches de ces briques existe, notamment en Suisse-Allemande où l'usine Model AG à Weinfelden s'est spécialisée dans ce domaine.

Sources : <https://www.getraenkekarton.ch/informieren> / <https://www.briquesaboisson.ch/informer> (17.06.20)

Conclusion

Les postulant-e-s demandent au Conseil d'Etat d'étudier les différentes options qui pourraient permettre à la population valaisanne de recycler les briques à boisson. La faisabilité pratique et financière d'une adaptation de nos structures de recyclage du carton en vue de traiter également les briques à boisson doit notamment être étudiée.